

« Ma forêt est-elle adaptée aux conditions de demain ? »

INVITATION

Séance en salle

Vendredi 14 février 2025

à 14h00

à Langogne

Tous ceux qui observent la nature constatent que les choses changent. Le climat se modifie, les forêts que nous connaissons vieillissent, les besoins en bois changent, les pratiques pour récolter les arbres évoluent, la réglementation et notre vision de la forêt aussi.

En trois petites heures, nous vous proposons de revenir ensemble sur ces sujets qui vous concernent et de voir comment en tant que propriétaires vous avez un rôle à jouer pour modeler la forêt de demain et en faire une source d'intérêt et de valeur pour vous, vos enfants et les générations à venir.

Une session gratuite et ouverte à tous.
Animée par l'équipe technique du CNPF Lozère
Action réalisée dans le cadre de l'action
« Forêts et carbone Massif central »

Pour vous inscrire

Participation gratuite :

Vous pouvez vous inscrire avant le 12 février sur internet via le lien suivant : <https://forms.gle/ZEmfqd7ii9pBkz527>
ou par téléphone au : 06 58 96 32 64 ou 07 63 45 60 81

Le CRPF Occitanie est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Vous le connaissez sans doute au travers de son trimestriel gratuit « Forêts d'Occitanie » qu'il vous adresse régulièrement.



Au programme

Rendez-vous à 14h00
à la Mairie de Langogne
salle des mariages : 1^{er} étage
(cf carte au dos)

14h15-15h00 :

- Quelques informations sur le changement climatique
- Les problèmes sanitaires rencontrés
- Outils et solutions à la rescousse

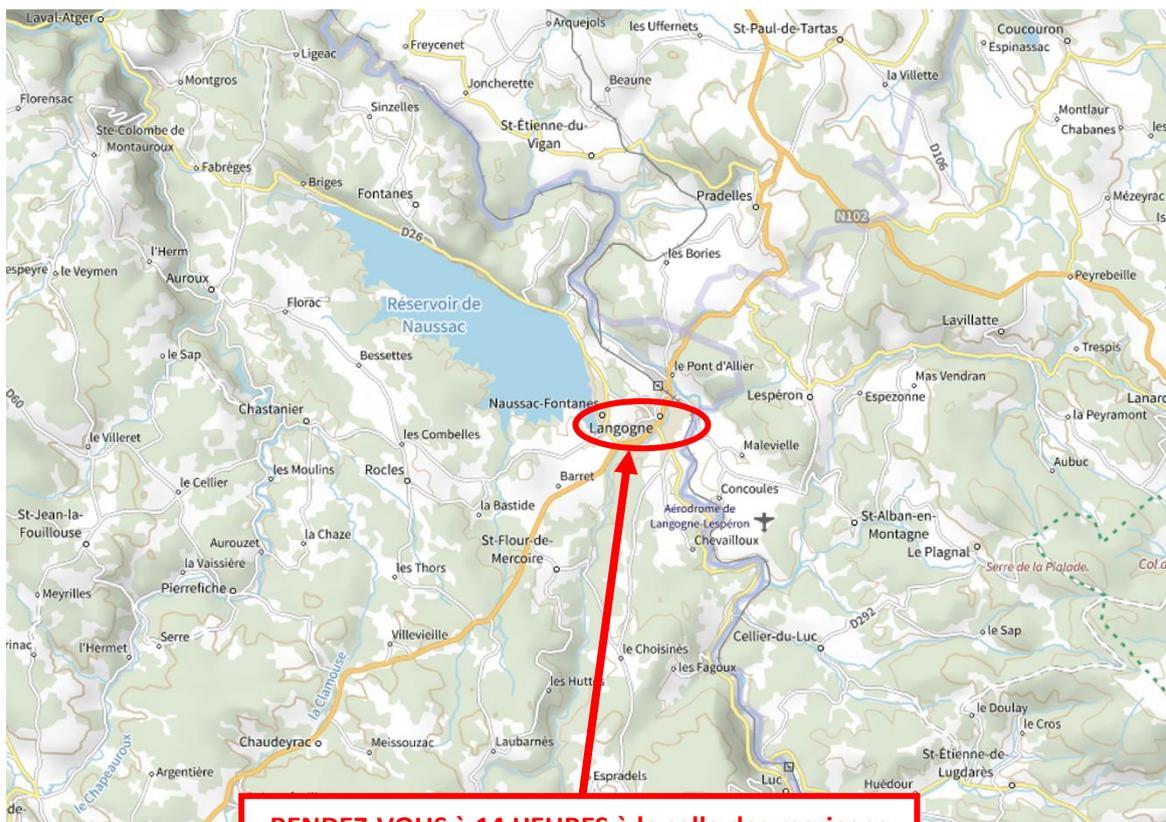
15h00-15h30 : Nos forêts de Margeride sont-elles en danger ?

15h30-17h00 :

- Agir
- Réglementation forestière
- Organiser des coupes
- Les aides financières possibles en forêt

17h00 : Conclusion et fin de la réunion

Rendez-vous à 14h00 à la salle des mariages de Langogne (1er étage de la mairie)



**RENDEZ-VOUS À 14 HEURES à la salle des mariages
de Langogne (1^{er} étage de la mairie)**

